

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy, le jeudi 20 juin 2024



Session publique du 26 juin 2024

Les conseillers et les conseillères départementales seront réunis en session publique mercredi 26 juin 2024.

Les sessions publiques ont lieu au moins une fois par trimestre, sous l'autorité de la présidente du Conseil départemental. Les 46 conseillers départementaux de Meurthe-et-Moselle y sont réunis en assemblée plénière, afin de débattre et se prononcer sur les rapports qui leur sont soumis par les commissions. Lors des sessions sont prises les grandes décisions qui concernent la vie du département, notamment le vote du budget.

Parmi les dossiers évoqués :

- Vote du Compte administratif 2023
- Création d'une mission d'information et d'évaluation concernant les aidants familiaux auprès des personnes en situation de dépendance ou de handicap
- Création d'un appel à projets 2024 en investissements pour les résidences autonomie
- Lancement d'un appel à projets pour le fonds de soutien des initiatives de participation citoyenne
- Création d'un collectif d'acheteurs publics dans le domaine de l'alimentation durable et de qualité, afin de soutenir l'agriculture locale
- Participation à la création d'un Office foncier solidaire (OFS) sur le bassin nancéien et dans le territoire frontalier

Les sessions sont ouvertes au public. L'intégralité des débats est également diffusée en direct sur internet (Facebook et page Youtube du département).

Didier Jacquot

Responsable relations presse et pôle médias / CD54

06 03 22 20 58 – 03 83 94 54 74

djacquot@departement54.fr